



CONSEIL DE QUARTIER
DE
SAINT LIGUAIRE

Direction des Vies participatives
Rédaction : M. BOUVIER

**Relevé de conclusions du Conseil de quartier
du 6 mars 2013**

Co-Président élu : Jean-Pierre GAILLARD.

Co-Président habitant : Michel NICOLLE.

Elus municipaux : Jacques TAPIN ; Chantal BARRE.

Membres : Philippe AUTRET ; Philippe BEULE ; Françoise BOYER ; Jocelyne BRANDEAU ; Rémy COEURDEROY ; Patrick FAZILLEAU ; Philippe FUCHS ; Claudie HAY ; James MEUNIER ; Claudie ROUSSE ; Daniel THIBAUT ; François VANEL ; Patrick VEILLON.

Direction Vies Participatives : Marine BOUVIER (chargée de participation externe)

Excusés : Jérôme BALOGÉ ; Pascal DUFORESTEL ; Sylvie COISLIER ; Jean-Michel FOUILLET ; Michèle LABIDOIRE ; Styven POULIGO ; Jean-Louis SIMON.

Absents : Dominique CANEVET ; Jean-Philippe CHEVALLIER ; Rémi COMBES ; Annick SAVARIT ; Cyril PETRAU ; Nicolas ROUSSELIÈRE.

Public : 6 personnes.

Annnonce de la démission de Serge BOURREAU, par manque de disponibilité.

Ordre du jour :

1. Projet cœur de quartier
2. Point sur les dossiers voirie / espaces publics
3. Rapport des commissions
4. Questions et informations diverses d'actualité.

I- Projet cœur de quartier

1/. Point budgétaire – point travaux

Depuis 2010, en fin d'exercice budgétaire, des crédits de quartier, non affectés sur des projets d'investissement élaborés en Conseils de quartier, ont été reversés pour contribuer à l'avancement et à la réalisation du projet « cœur de quartier » (**versements en plus des crédits du quartier de Saint-Liguaire) / reversement des crédits mutualisés.**

En effet, depuis fin 2009, il a été validé lors de l'assemblée plénière, de permettre à l'élu en charge des Conseils de quartier de reprendre la main sur les reliquats des crédits d'investissement des quartiers.

A ce titre, le projet de St Liguaire a bénéficié à 2 occasions d'une mutualisation de ces crédits :

- En 2010 : 100 000€
 - En 2012 : 183 500€
- ⇒ Soit 283 500 € dédiés au cœur de quartier de Saint-Liguaire en plus des investissements propres au conseil depuis 2009.

Pour 2013 :

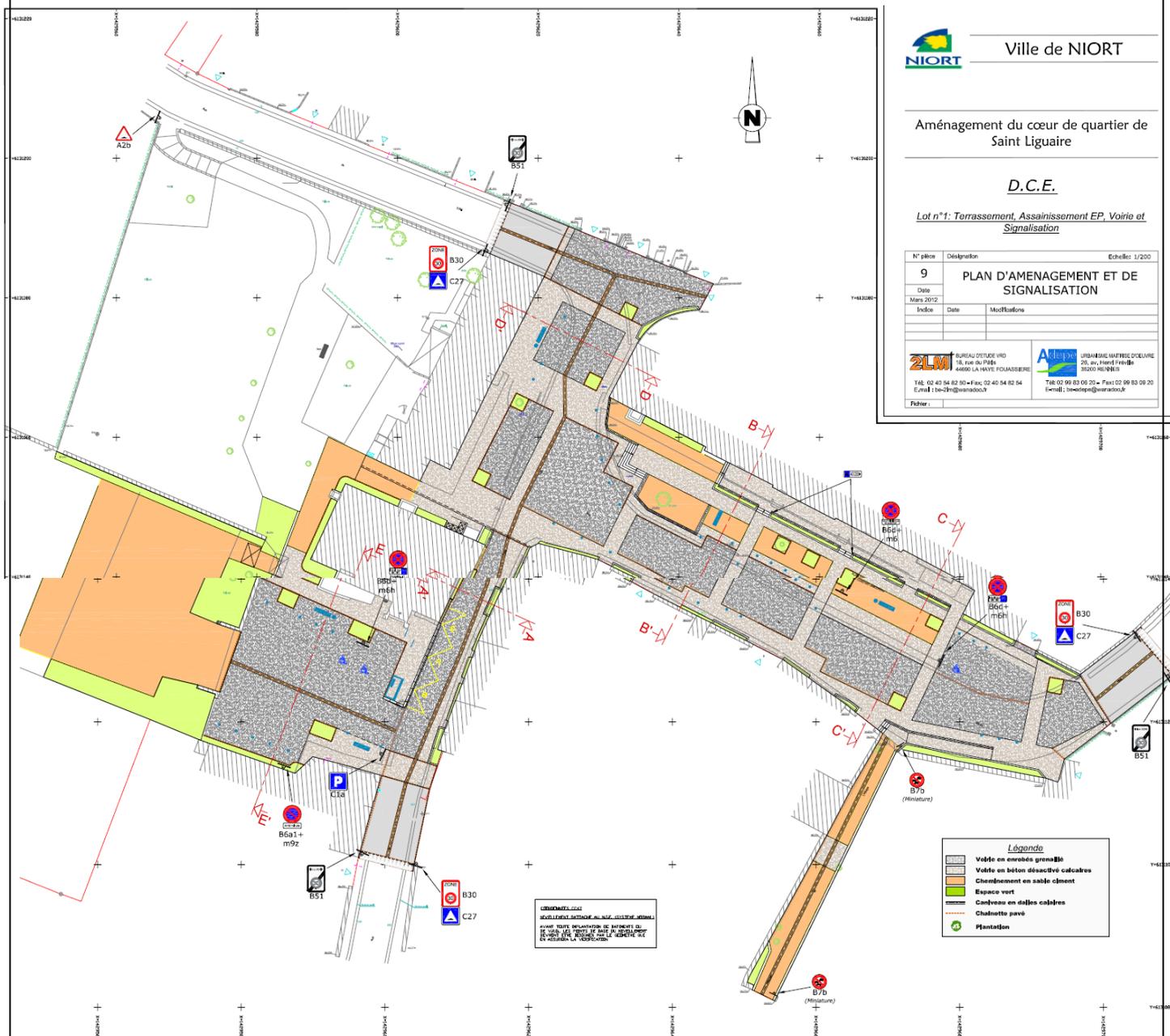
La Direction des Espaces Publics demande un premier financement complémentaire de 10 000€ pour le projet « cœur de quartier ».

Vote de principe (la somme exacte n'est pas encore définie) : **vote « pour » à l'unanimité**

Les crédits d'investissement de Saint-Liguaire sont donc de 90 000€ pour 2013, mais il est nécessaire de laisser jusqu'au prochain Conseil de quartier en mai aux services techniques pour affiner le besoin en financement pour le projet Cœur de quartier.

Les travaux ne seront donc pas interrompus - réalisation en continu du cœur de quartier qui garantit la réalisation des travaux selon le calendrier prévisionnel, à l'exception de la création de la venelle de liaison entre l'impasse d' l'Abbaye et la place Constant Saboureau.

Informations : rappel plan du cœur de quartier



Le projet « cœur de quartier » se poursuit dans le respect des délais, les conditions climatiques ayant été jusqu'ici favorables. La place Constant Saboureau est quasiment achevée, les vacances d'hiver ont été mises à profit pour la réalisation du chantier aux abords de l'école. Les revêtements vont être réalisés prochainement. Les matériaux utilisés pour les revêtements doivent être posés par temps sec.

Rappel :

L'enrobé grenailé sera de couleur légèrement orangée. La réalisation de l'effet grenailé sera réalisée une fois que la première couche posée et sera stabilisée. La technique se fait par « décapage » à l'eau pressurisée.
Béton désactivé : plus clair, se rapproche du beige. La couleur est travaillée après la pose et le séchage du matériel.

• Sécurisation piéton :

Lors du bureau en vue de la préparation du Conseil de quartier, les conseillers ont indiqué que la sécurisation des piétons sur l'espace cœur de quartier s'avère largement insuffisante (surtout au niveau de l'arrêt de bus), du fait du manque de lisibilité des cheminements. De plus, les barrières mises en place au niveau de l'arrêt de bus démontrent bien le manque de sécurisation des piétons.

Réponse apportée par les services techniques :

Le Cœur de quartier est dans une configuration de place, de type espaces partagés. Le stop qui était anciennement implantée en face du CSC n'est plus nécessaire, puisqu'il s'agit d'une zone de type circulation apaisée.

En vue de répondre à la problématique de sécurisation des piétons au niveau de l'arrêt de bus, il est proposé 2 solutions :

- de mettre en place un système de priorité en alternat au niveau du quai du bus, ce cas de figure est en cours d'étude,

- conseiller aux piétons un cheminement en passant derrière la salle des fêtes et le square L Page.

- **Limitation de la vitesse des véhicules**

Il n'y a plus aucun obstacle. Tous les aménagements ont été rabaissés, les voitures ont la voie libre et circulent par conséquent plus vite.

Réponse apportée par les services techniques :

La configuration « place » et l'abaissement de l'ensemble des reliefs ainsi que la pose de couleurs permettront de limiter la vitesse de circulation des véhicules motorisés. La mise en place d'une zone 20 est envisagée « espace partagé » qui donne la priorité aux piétons et aux circulations apaisées (modos doux : déplacements non motorisés, à pied, à vélo,...) par rapport à la voiture.

- **Stationnement des véhicules**

L'angle du quai de bus au niveau de l'entrée du parking est à vif, ce qui ne s'avère pas incitatif pour stationner sur le parking de la salle des fêtes. De plus cela oblige les voitures à se déporter sur la voie et à empiéter sur la zone censée être réservée aux piétons. La mise à plat des abords de l'école va inciter les parents d'élèves à se stationner de manière anarchique.

Réponse apportée par les services techniques :

Les véhicules pourront stationner au niveau de la salle des fêtes. Pour mémoire, sur la place C. Saboureau, le stationnement est interdit. C'est aux parents d'élèves de se responsabiliser afin de respecter cet espace.

De plus, les travaux de création de l'entrée du parking de la salle de fêtes ne sont pas achevés, la voie d'entrée sera élargie et ne posera pas plus de problème pour entrer : remise à plat générant un élargissement de la voie pour entrer sur le parking de la salle des fêtes.

Enfin, les services techniques ont également insisté sur le fait qu'il est nécessaire d'attendre la fin du projet et de la phase de travaux. Le secteur n'est en effet pas en configuration définitive. A l'issue de la phase de chantier, il sera nécessaire et utile d'attendre que les habitudes soient reprises et d'observer les nouveaux comportements, afin de faire d'éventuelles modifications.

- ⇒ Jacques Tapin réaffirme sa volonté de dialogue et d'échanges. Il propose une rencontre une fois le chantier terminé afin de constater les évolutions et d'envisager éventuellement quelques améliorations. La qualité d'écoute de l'ensemble des partenaires est un principe que l'équipe municipale s'efforce de respecter et de mettre en pratique tous les jours.

2/. Complexe scolaire Agrippa d'Aubigné – aménagement d'une continuité piétonne

Objectif : sécuriser le cheminement piéton depuis l'entrée de l'école située place Constant Saboureau, jusqu'à l'entrée arrière de l'école au niveau de la cantine scolaire.

Deux options sont proposées :

1/. La réfection partielle du trottoir puis la matérialisation de cette continuité par la mise en place de potelets permettant de sécuriser le cheminement des piétons jusqu'à l'entrée de la cantine.

Ce projet de création d'un trottoir entre le virage et le transformateur, ne peut pas être réalisé sans l'ajout des potelets.

Il s'agit de créer un cheminement piéton sur l'ensemble de la portion – conformité à la mise aux normes d'accessibilité – par conséquent les potelets matérialiseront cette circulation.

Estimation de ce projet : 12 000 euros

2/. La réfection de la première portion du trottoir et la réalisation d'un trottoir suffisamment large jusqu'à l'entrée de la cantine.

Estimation de ce projet : 25 000 euros

Avis et débats :

- Cette demande semble abusive pour le Conseil de quartier puisque la plupart des véhicules qui sont stationnées sont ceux des parents n'ont qu'à prendre leurs responsabilités.
- De plus, aucun représentant de l'APE ne s'est déplacé à la réunion du Conseil de quartier.
- L'entrée de l'école a été pensée sur la place Constant Saboureau, il n'est pas opportun de multiplier les entrées, d'autant que les travaux ne sont pas encore terminés.
- Les cheminements piétons existants et à venir (cf venelle derrière Sainte-Macrine) désignent naturellement l'entrée de l'école Place Constant Saboureau.

[Ajout après la réunion du Conseil de quartier du 6 mars]

- Le Conseil de quartier avait émis un vote de principe sur le premier aménagement mais sans les potelets

Pour information, le coût du projet est lié à l'élargissement du trottoir et non au coût des potelets qui ne représentent pas un coût important sur le projet.

- Au vu des remarques et des options techniques : voici les suites sur lesquelles l'avis est sollicité par mail :

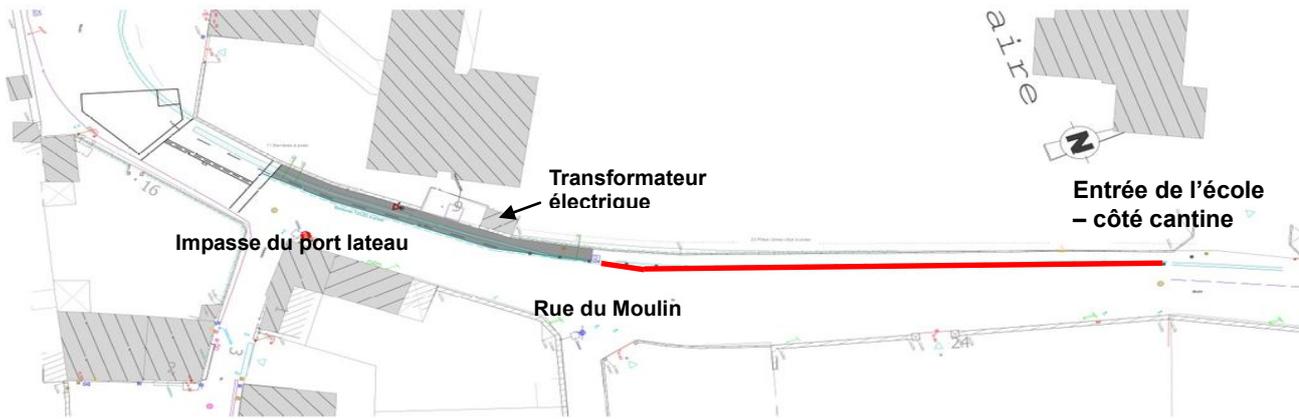
1/ - réalisation du projet à 12 000 € avec les potelets.

2/ - réalisation de l'ensemble du trottoir « en dur » (solution rejetée en conseil de quartier) pour un coût de 25 000 €.

3/ - pas de réalisation d'aménagement.

Propositions soumises au vote des conseillers de quartier

Solution à 12000 euros



Solution à 25000 euros



3/. Réalisation de l'enrobé + réfection de l'arrière du parking de la salle des fêtes

Le coût de la portion de route entre la fin du plateau (avant la boulangerie) jusqu'au haricot situé devant l'Église est estimé à 12 500€, ceci exclut le parking de la poste qui a déjà été réalisé.

- ⇒ Projet cher : la route est réalisée en « bicouches » afin de supporter la circulation relativement importante sur cette portion (passage de bus + engins agricoles)
- ⇒ validation en conseil de quartier – vote : 8 « pour » - 3 absentions – [fiche bleue réalisée](#)

 : Réalisation de l'enrobé





Périmètre de réfection du parking en calcaire stabilisé. Projet estimé à 6000€

Vote soumis aux conseillers de quartier par mail le 22 avril 2013

4/. Liaison piétonne et venelle du « cœur de quartier »

- conclusions issues du rapport de la DRAC:
 - Études documentaires préalables nécessaires – réalisation d’une investigation documentaire préalable
 - Objectifs des fouilles:
 - Identification des bâtiments sur le périmètre fouillé
 - Établir la chronologie des constructions
 - Déterminer les usages, cerner l’agencement des bâtiments et leur fonction
- Réalisation des fouilles archéologiques
 - Mars / avril: Rédaction du cahier des charges et dossier de consultation
 - Avril / mai: 1 mois de publicité (durée légale)
 - Mai / juin: Début des fouilles

Août: Travaux

L’objectif de la ville de Niort est de livrer la venelle pour la rentrée des classes en septembre 2013.

Les fouilles sont obligatoires étant donné que ce cheminement devient public, et sera légèrement aménagé. La faible surface impactée permettra de limiter le risque de prolongation des fouilles. Les vestiges enfouis sont à l’état de ruines, le but est bien de retracer l’histoire du site et de le baliser.

Actuellement les problèmes d'identification sur la question de la venelle concernent les murs. Le mur de soutènement (cf photo ci-contre) menace de s'effondrer. Le mur appartenant à l'école Sainte-Macrine, c'est au propriétaire de refaire et de sécuriser avant l'ouverture de la venelle.



Un autre mur de soutènement longeant lui aussi la place C.Saboureau (à proximité du panneau d'affichage) menace lui aussi de s'effondrer

5/. Accès boulangerie de Saint-Liguire

Il s'avère que l'entrée côté porte automatique est aux normes et accessible. La rampe existante auparavant était réalisée sur l'espace public. Avec la réfection du parking l'entrée la plus appropriée et la plus sécurisée au regard de la chaussée et de la circulation rue du 8 mai 1945 est désormais la porte vitrée.

La réfection réalisée n'entrave pas l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, l'accès à la rampe devant la boulangerie est garantie une fois que le parking aura été aménagé. Les travaux permettront d'accéder à la rampe (sans obstacle) et d'avoir accès à la porte vitrée à condition qu'une cellule de détection extérieure soit positionnée sur la porte. .

La chargée de mission est en train de vérifier la conformité de l'aménagement sur la base des demandes effectuées lors du conseil de quartier de mars dernier.



II- Point sur les dossiers en cours, voirie / espaces publics

Aménagement bourg de Sevreau

Localisation :



Phase 1:

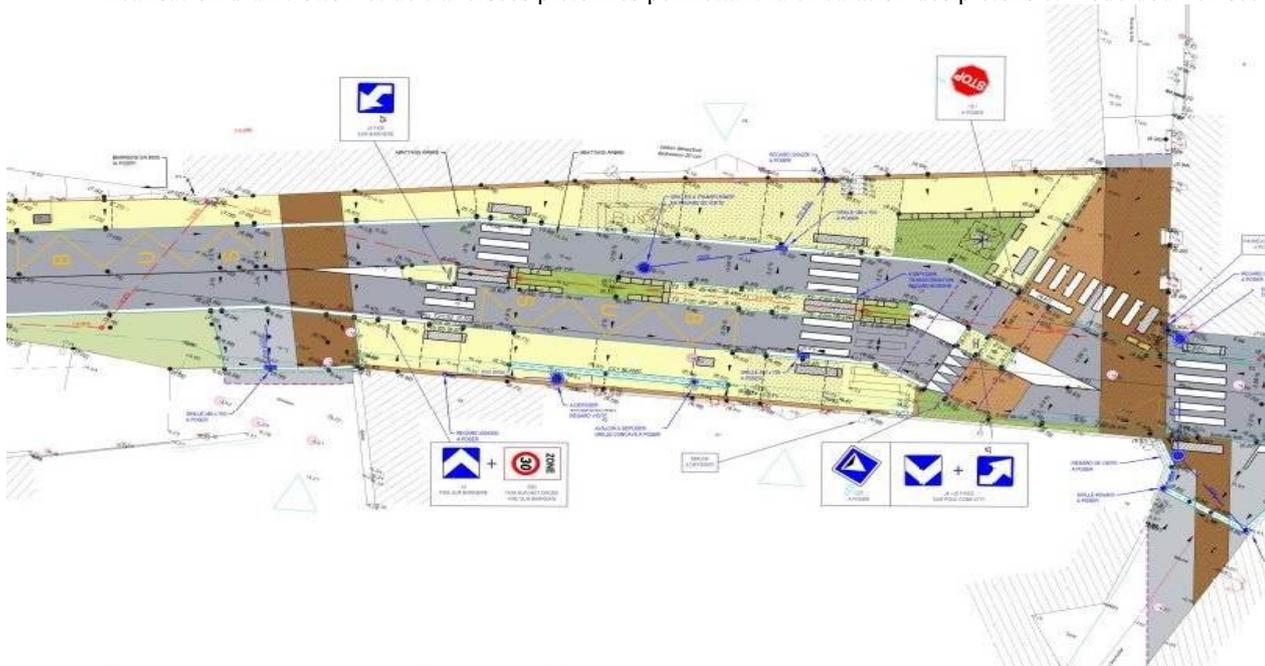
- Été 2013: travaux du syndicat des eaux du vivier – mise à niveau des branchements eaux
- Automne 2013: effacement des réseaux + éclairage public (estimation 130 000€)

Phase 2 : 2013/2014. Placette + liaison avec Magné : continuités piétonnes et sécurisation (estimation 180000 euros)

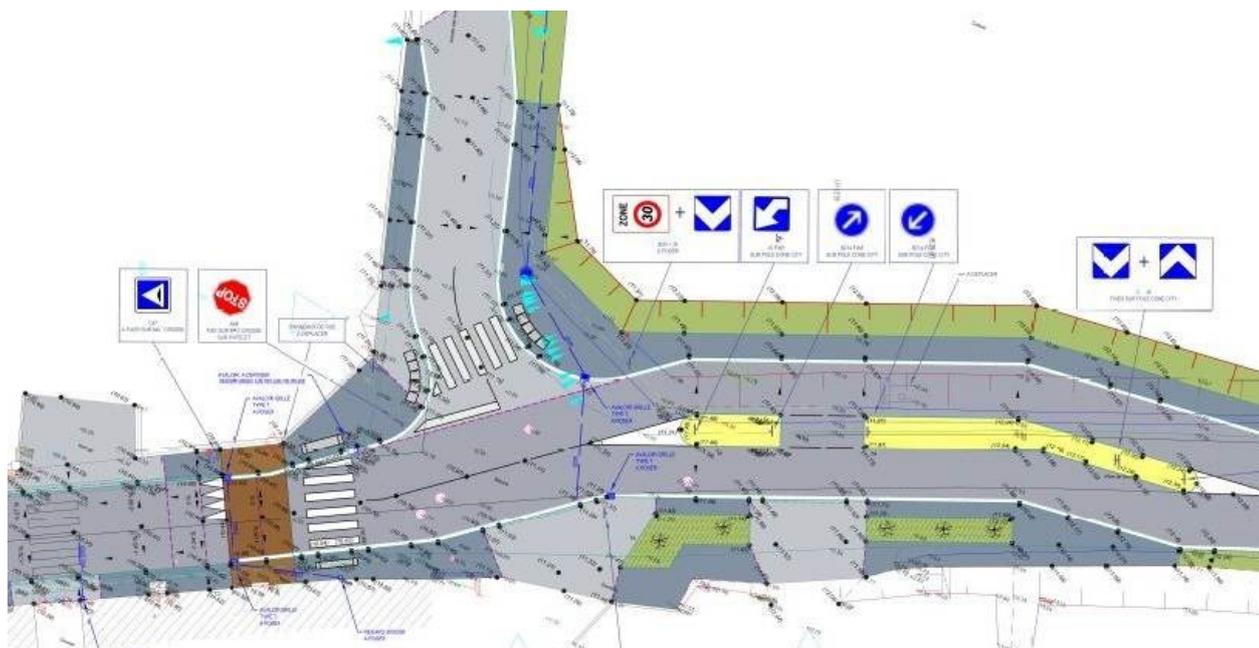
Rétrécissement de la voirie + mise en place d'îlots + plateau surélevé

Travail sur le revêtement et les obstacles visuels

Réalisation d'un trottoir et de traversées piétonnes permettant la circulation des piétons et mode doux en sécurité



Phase 3 – 2014 : l'entrée du bourg côté Niort



- Rétrécissement / chicanes
- Passage surélevé / matérialisation des continuités piétonnes



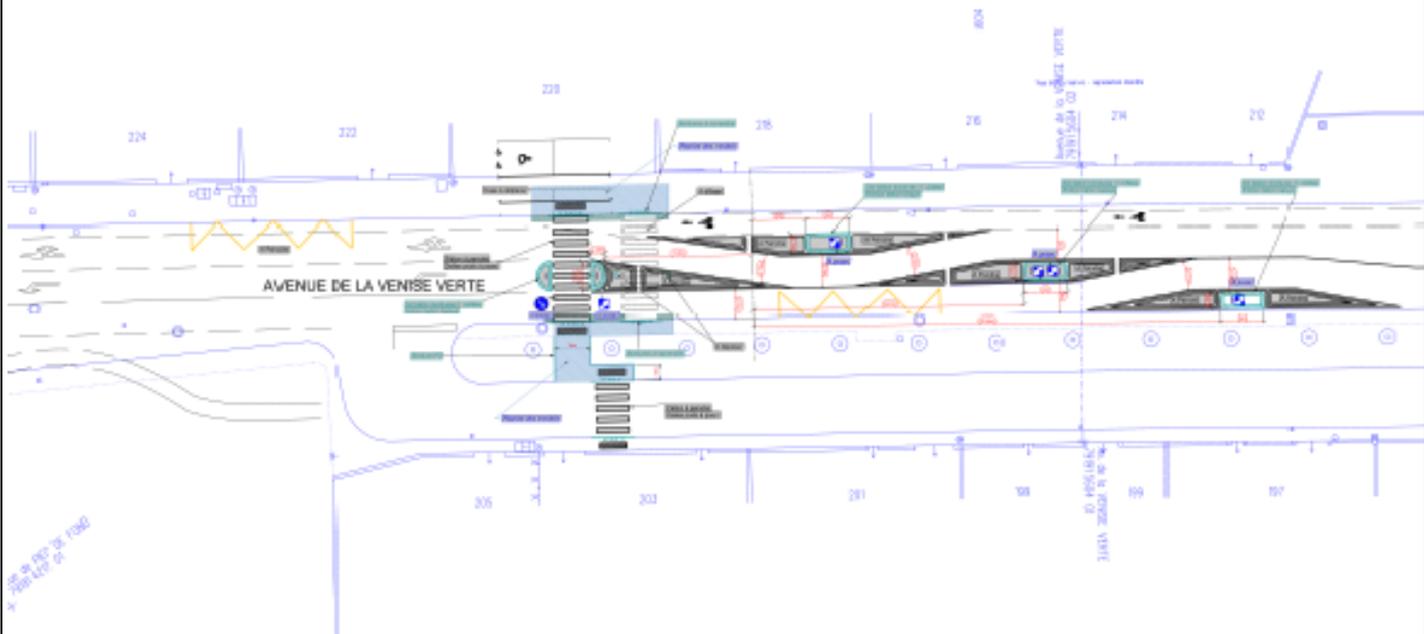
Remarque :

- Prévoir en amont les déviations nécessaires et baliser l'itinéraire de déviation
- Continuer les actions de prévention – réinstallation du radar pédagogique

III- Rapports des commissions

Avenue de la Venise verte - aménagement

- Demande d'aménagement de riverains – limiter la vitesse – favoriser le stationnement – fluidifier la traversée piétonne
- Sécuriser le « tourne à droite » au niveau du feu (carrefour Avenue de la Venise Verte / rue de l'Espérance)
- Dépassement du budget de fonctionnement de la voirie: demande de financement par le CQ à hauteur de 22 000€



Retours du conseil de quartier :

- La vitesse n'est pas excessive
- Aucun problème à noter au niveau du « tourne à droite » – le trottoir existant est suffisant
- Les contre-allées permettent de circuler et de stationner sans difficultés
- La pharmacie est accessible

⇒ **Refus de financement de cet aménagement**

- ⇒ **Une rencontre sur site avec les riverains, les co-présidents du conseil de quartier, les services de la ville et Jacques Tapin sera organisée en juin.**

Rénovation de la salle des fêtes

La direction Patrimoine et moyens a reçu le rapport de diagnostic de la SOCOTEC qui demande la réalisation d'études complémentaires.

La Direction Patrimoine et moyens, estime que le « toilettage extérieur » n'est pas une priorité au regard des urgences à gérer à l'intérieur. Le coût de rénovation de la salle des fêtes est très élevé.

- ⇒ Les conseillers de quartier demande une étude pour un « **toilettage extérieur** » en fonction des options (karcher, peinture, végétalisation...)
- ⇒ Salle des fêtes est une verrue - besoin d'harmoniser le « cœur de quartier » aujourd'hui complètement métamorphosé.



Commission Mémoire

La collecte des témoignages des anciens ouvriers des usines ROUSSEAU se poursuit et s'étoffe avec la participation d'ouvriers de différentes usines.

Un projet est actuellement mené par un professeur de français du Collège Gérard Philipe afin de créer une mise en scène des témoignages.

Actuellement l'exposition : « *douze femmes ouvrent hier* » est visible dans les jardins de la villa Pérochon (centre d'Art Contemporain Photographique), au 64 rue Paul François Proust. Cette exposition est tirée d'une collecte orale menée par l'artiste Camille Perreau accompagnée par la photographe Florence Brochoire... des histoires à découvrir, partager et écouter.

Accès gratuit et libre aux horaires d'ouverture.

Troc plantes

Un troc plantes est prévu le dimanche 5 mai 2013 de 9h30 à 13h00, place Constant Saboureau.
Des animations seront proposées : le compostage entre autres, expositions ...
Regardez dans vos parcs, cours et jardins. Il y a sûrement des tas de choses à partager...
Toutes les bonnes âmes sont les bienvenues pour venir aider.

Commission Sécurité

La commission ne s'est pas réunie.



VI- Questions et informations diverses d'actualité.

➤ Indemnisation commerces

Prochain conseil municipal le 18 mars 2013

Vote (potentiel) d'un élargissement du périmètre

Une fois le vote approuvé possibilité de déposer un dossier

- **Régie Voirie: reconduction des 5000€** pris sur les crédits de fonctionnement du conseil de quartier afin de réaliser les « petits aménagements » liés à la voirie et aux espaces publics (passages piétons, pose de poubelles...)

➤ Rénovation passerelle de la Roussille:

- Du 4 au 15 mars 2013 pendant les congés du restaurant
- Circulation et stationnement interdits à proximité

➤ Semaine du développement durable – du 2 au 6 avril 2013

- Balade Géologique en Centre-ville
- Re-Découvrez le parc des Brizeaux, poumon vert du quartier !
- Stand Conseils de quartier le samedi 6 avril (salon d'Honneur – Hôtel de ville)

➤ Inauguration de la Place Auzanneau et ses jardins partagés le samedi 25 mai 2013 de 14h à 19h

- Intervention des « Brasseurs d'idées »
- travail et inauguration réalisés en lien avec les conseillers de quartier

➤ Rue du 8 mai 1945

- Arrachage des candélabres et de l'éclairage public.

Remarques formulées en conseil de quartier :

- Il y a de la circulation sur cette voie qui permet de relier le centre du cœur de quartier aux autres secteurs de St-Liguaire
- Voie empruntée par les personnes circulant en transport en commun
- Depuis leur enlèvement, une personne a envoyé un courrier recommandé à Mme Le Maire

- Problème d'écoulement des eaux

- Juste avant le pont les buses d'évacuation des eaux usées sont inefficaces
- Inondations récurrentes
- Besoin d'entretenir ces buses qui semblent bouchées.

➤ Réunions thématiques citoyennes de la Vallée Guyot – inscriptions en ligne sur le site de la ville :

<http://www.vivre-a-niort.com/fr/enjeux-et-projets/la-vallee-guyot/ateliers-citoyens/index.html>

Mercredi 20 mars – Centre Du Guesclin à 18h30

Mercredi 10 avril – Centre Du Guesclin à 18h30

Jeu 16 mai – Centre Du Guesclin à 18h30

Jeu 6 juin – Hôtel de Ville à 18h30

Mercredi 19 juin – Centre Du Guesclin à 18h30

Agriculture et écologie urbaine

Les commerces, les services, l'économie sociale et solidaire

Santé, perte d'autonomie

Temps Libre et solidarité et inter génération

Habitats et logements

➤ Prochaines réunions

- Réunion de bureau : (Mairie de quartier)
 - lundi 6 mai 2013, à 18h
- Réunions du conseil de quartier (salle des fêtes)
 - Jeudi 30 mai 2013, à 20h

L'ordre du jour étant épuisé, la séance s'est terminée à 23h00